

Licence générale et insertion dans l'emploi

Regards Croisés

Avertissement,

Ce sondage porte sur 21 situations variées selon le genre et la discipline et sur 2 régions françaises. Il ne peut constituer que quelques pistes exploratoires sur les compétences « utiles à l'emploi » développées en Licence générale qui devront être validées par recoupement ou études plus approfondies compte tenu de la taille de l'échantillon.

Également, les personnes interrogées ont été retenues sur le critère d'un emploi stable 4 années après la sortie de Licence. Les propos reflètent donc le ressenti de cette population particulière de licencié à l'exclusion des poursuites d'étude ou des profils en échec en Licence par exemple.

Enfin, les récits portent sur une expérience vécue du point vu des étudiants et 3 à 6 ans en arrière. Certaines évolutions des cursus ont pu être mises en place entre temps

0- Synthèse & analyse des « compétences utiles à l'emploi » à partir des récits de 21 étudiants bien insérés 4 années après la sortie de leur diplôme.

par Jean-Lin Chaix Directeur Scientifique du Céreq.

La Licence générale un diplôme avant tout transitoire...

3 grandes catégories de parcours se dessinent à partir des 21 situations analysées :

La licence comme niveau nécessaire de concours

Le fait massif et sans surprise est le nombre d'étudiants en emploi stable qui sont venus chercher un niveau de diplôme afin de passer les concours d'entrée dans la fonction publique. Comment prendre en compte cette réalité en terme de préconisation et de compétences nécessaires pour l'accès à l'emploi ? Les étudiants soulignent quelques apports de la Licence pour leurs concours : Culture générale, capacité de travail, capacité d'analyse et de synthèse, les apports disciplinaires dans de rares cas, relativement alignés avec le concours, mais le plus souvent très éloignés, les langues qui apportent des points... La plupart regrettent qu'il n'y ait pas de préparations ciblées sur les épreuves classiques (note de synthèse...) pouvant prendre place au sein d'une option spécifique.

La licence comme lieu de maturation et d'aboutissement pour des étudiants qui se cherchent,

La Licence générale semble également attirer nombre d'indécis ce qui se traduit par nombre de parcours heurtés, bifurquant ou d'évolution dans le projet professionnel décrit au cours de la Licence. La Licence est donc pour eux un lieu d'ouverture, d'expérience et d'affinement d'un projet professionnel. Plusieurs soulignent l'apport personnel qu'ont constituées ces années. Ils apprécient donc l'ouverture des programmes en Licence. Pour ces indécis, des accidents de parcours positifs ou négatifs expliquent rétrospectivement leurs évolutions. La recommandation serait ici de multiplier les « accidents positifs » vers l'emploi ou expériences professionnalisantes : intervention de professionnels sur les formations, travaux appliqués et expériences de terrain, stages, présentation des débouchés et interaction avec les enseignants qui ont été cités pour leur rôle d'orientation, d'influence de mise en relation avec les entreprises ou de placement à partir de bases de stages, réseau des anciens de la formation.

La Licence comme passage vers le Master ou le concours avorté.

Plusieurs cas évoquent un niveau par défaut soit que les études en Master aient été trop couteuses, trop éloignées, soit par nécessité de travailler et lassitude des études, soit par échec ou enfin par opportunité de travail. Ici on peut aborder la place des « jobs étudiants » tout au long de l'année ou d'été, formation parallèle qui finit par s'imposer comme emploi durable en fonction d'opportunités au fur et à mesure que la voie scolaire se barre d'échec ou de difficultés ou parfois par réelles opportunités. Il y semble donc y avoir une balance pour ces étudiants qui va pencher côté études ou côté emploi en fonction des aléas. Certaines situations de complémentarités semblent ouvrir la voie en matière de recommandation (Animation auprès d'enfant + Licence de sport ou + concours d'enseignement par exemple). L'université aurait-elle les moyens de réfléchir et encourager de telles synergies: études + job étudiant ?

Dans de nombreux cas étudiés, l'orientation vers telle ou telle Licence se fait par affinité ou repoussoir de certaines matières/disciplines plutôt qu'en pensant à un métier futur.

Un manque d'information en amont sur les débouchés et les métiers en amont et pendant la Licence. Seuls certains enseignants semblent donner une information partielle sur les types de débouchés. Les intervenants professionnels sont également cités.

La Licence à un problème de positionnement vis-à-vis du monde professionnel et des étudiants eux-mêmes...

Le diplôme « le plus loin du monde du travail » n'explique pas ou peu l'embauche. Les employeurs l'assimilent aux niveaux BTS ou DUT par opposition aux niveaux Master pour l'encadrement. Ils ne reconnaissent pas ou peu ce niveau intermédiaire. C'est souvent les qualités individuelles de l'étudiant, l'insertion par déclassement ou par opportunité qui explique le franchissement du seuil de l'embauche : hasard, job étudiant, stage... car le manque d'expérience professionnelle est alors souvent cité par l'employeur.

Également du côté des étudiants pour qui la Licence ne semble pas avoir d'identité forte et qu'ils ne considèrent pas comme un bon niveau de reconnaissance.

Il y a donc un vrai seuil à l'entrée sur le monde du travail pour ce diplôme qui pourrait être compensé par la maîtrise de quelques savoirs techniques ou spécialisés relativement transverses (langues, maîtrise de logiciels, management d'équipe, connaissances techniques...). Les dispositifs d'aide à l'entrée sur le monde du travail (rédaction de CV, simulation d'entretiens d'embauches, visites d'entreprises, stages et base de stages sont très peu cités)

... mais semble permettre une meilleure évolution une fois dans l'entreprise

Plusieurs cas évoquent des logiques de rattrapage une fois dans l'entreprise et souvent par rapport aux niveaux BTS/DUT. Ils évoquent alors l'autonomie, la prise de recul sur les situations, leur capacité d'analyse et de synthèse et de rédaction, leur capacité d'adaptation aux situations de travail, leurs compétences transversales ou leur capacité de travail qu'ils attribuent volontiers à leur formation de Licence pour expliquer une meilleure évolution.

L'aspect généraliste des Licences est donc cité positivement pour les 3 logiques de parcours, mais devrait pouvoir s'accompagner de quelques compétences techniques et métiers qui puissent permettre de compenser le déficit d'image auprès de l'employeur et le seuil important d'accès au premier emploi ou au concours. Compte tenu de la diversité des 3 grandes logiques la mise en œuvre de tels dispositifs ne semble pouvoir être que modulaire et optionnelle avec d'un côté les expériences professionnalisantes, connaissances techniques et stages de l'autre la préparation aux concours de l'administration et stages adaptés.

Voilà la difficile équation qui ressort de la grande diversité des récits et parcours constatés.

1- Parcours de diplômés en Provence-Alpes-Côte d'Azur

par Annie Lamanthe, Centre Associé au Céreq Aix-en-Provence-LEST

Sans surprise, il faut distinguer la voie des concours de celle d'entrées dans la vie active.

Une enquête auprès de diplômés de licence générale « bien insérés » dans l'emploi

L'enquête réalisée auprès de jeunes titulaires d'une licence générale comme plus haut diplôme obtenu, formés dans un établissement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et considérés comme « bien insérés » dans l'emploi, fait ressortir l'hétérogénéité des parcours et des situations. Cette hétérogénéité vaut aussi bien au plan universitaire qu'à celui de l'entrée sur le marché du travail et de l'emploi. Elle conduit à une analyse qui ne saurait être univoque du rôle joué par ce diplôme dans l'insertion professionnelle des jeunes, bien au contraire. De même, elle conduit à ne pas faire un retour univoque sur le diplôme lui-même.

La population de départ de l'enquête est composée par les jeunes interrogés lors de l'enquête Génération 2007, dont le plus haut diplôme est une licence générale, préparée dans un établissement de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en emploi à la date de l'enquête Génération (automne 2010) et ayant accepté d'être réinterrogés. Elle comporte 42 individus. 13 ont une licence en Maths, sciences, techniques, santé, Staps et 29 en LSH, gestion et droit (Tableau 1).

Tableau 1 – Population totale par spécialité de Licence

Maths, sciences, techniques, santé, Staps		LSH, gestion, droit	
Physique Chimie	1	Comptabilité Gestion	1
Physique	1	Economie	1
Sciences de la terre	1	Sciences sociales	5
Sciences de la vie	2	Psychologie	2
Sciences	1	Linguistique	2
Animation culturelle, sportive et de loisir	7	Histoire	5
		Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	7
		Langues et civilisations anciennes	1
		Français, littérature et civilisation française	2
		Musique, arts du spectacle	1
		Autres disciplines artistiques et spécialités artistiques plurivalentes	1
		Spécialités plurivalentes de la communication	1
Total	13	Total	29

La licence générale comme niveau de diplôme le plus haut s'inscrit dans quatre grands types de parcours de formation : la licence seule (9 individus), la licence suivie d'une entrée à l'IUFM (13 cas), la licence suivie d'une entrée en Master (12 cas), la licence suivie d'une autre formation ou diplôme de niveau inférieur (8 cas) (Tableau 2).

Tableau 2 – Population totale par parcours universitaire (à la date de l'enquête Génération 2007)

Licence seule	IUFM		Master	Autres	
	Professeur des Ecoles	6		BE Educateur sportif	4
	Capes	4		BPJEPS	1
	EPS	2		DCESF	1
	CPE	1		DECF	1
				Infirmier	1
9	Total	13	12	Total	8

Tous les jeunes de la population de base sont en emploi au moment de l'enquête Génération 2007. On observe que dominant les statuts d'emploi stable (28) : 12 sont fonctionnaires, 16 sont en CDI (Tableau 3)

Tableau 3 – Population totale par statut d'emploi à la date de l'enquête Génération 2007

Indépendant	2
Fonctionnaire	12
CDI	16
CDD	7
Intérim	3
CAE, CES, CEC	1
Indéterminé	1

La population enquêtée a été sélectionnée au regard de critères de « bonne insertion », en prenant autant que faire se peut la variété des spécialités de licence et celle des parcours de formation. Les indicateurs de « bonne insertion » s'appuient sur les variables suivantes de l'enquête Génération 2007 : le statut à la date de l'enquête, pour lequel on a privilégié les positions les plus stables CDI et fonctionnaire, tout en s'intéressant aussi à certaines jeunes en CDD ou en Intérim répondant aux autres critères (niveau de salaire élevé, nombre total de mois en emploi, profession exercée...) ; nombre total de mois passés en emploi depuis la fin des études ; durée en mois pour l'obtention du premier emploi ; profession exercée, salaire.

Des entretiens téléphoniques, d'une durée d'environ 30 minutes, ont été réalisés auprès de 10 jeunes ainsi sélectionnés (voir grille d'entretien en annexe). Pour ce faire, 22 jeunes ont été contactés. Nous n'avons pas rencontré de refus net, mais 7 jeunes n'ont pas répondu au RDV fixé (malgré de nombreuses tentatives), 5 n'ont pas été joignables (répondeur ou numéro plus attribué). Les choix initiaux ont donc dû être revus au fur et à mesure de ces contacts, dans une population de départ relativement restreinte et ne laissant pas une latitude très grande (Tableau 4). Au final, la population se répartit comme suit : 5 hommes et 5 femmes, 4 licences en Sciences et 6 en SHS, obtenues dans les universités d'Avignon, d'Aix-Marseille et de Nice, 5 ont une licence seule, 2 ont poursuivi en IUFM, 3 en Master (informations disponibles à la date de l'enquête Génération 2007). Concernant l'emploi, à la date de l'enquête 3 sont fonctionnaires, 6 en CDI et une en CDD. A la date de l'enquête, un avait passé une licence professionnelle, deux sont entrées dans la fonction publique territoriale et une obtenu concours d'entrée à la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie).

Tableau 4 – Les jeunes enquêtés en région Paca

	Sexe	Cursus	Spécialité Licence	Filière	Mois en emploi G2007	Emploi G2007	Contrat G2007	Salaire G2007	Evènements depuis G2007
Entretien 1	H	BTS + Licence	Chimie	Sciences	36	Responsable laboratoire	CDI	1472	
Entretien 2	F	Licence + IUFM (prof des écoles)	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	LSH	31	Professeur des écoles	Fonctionnaire	1510	
Entretien 3	F	Licence	Art, Théâtre, Danse	LSH	34	Aide Educateur EN	CDD	560 (1/2 temps)	a tenté entrée UIFM – échec – réorientation vers la banque
Entretien 4	H	Licence + IUFM (Capes)	Chimie	Sciences	33	Enseignant secondaire	Fonctionnaire	1790	
Entretien 5	H	Licence + Master	Biochimie	Sciences	29	Conducteur appareil industrie chimique	CDI	1516	
Entretien 6	H	Licence	Arts, Lettes, Civilisations	LSH	20	Commercial	CDI	1378	
Entretien 7	H	Licence	Sc. de l'environnement Biochimie marine	Sciences	37	Technicien bureau d'études	CDI	1529	a obtenu une Licence pro
Entretien 8	F	Licence	Communication	LSH	35	Adjoint administratif	Fonctionnaire	1383 (80%)	a tenté IUFM - échec entrée FP territoriale
Entretien 9	F	Licence + Master	Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales	LSH	41	Emailleur	CDI	1300	entrée FP territoriale
Entretien 10	F	Licence + Master	Linguistique	LSH	25	Technicien assurance maladie CPAM	CDI	1191	concours d'entrée CPAM

1. Le sens de la licence au regard de parcours universitaires variés.

La licence générale comme plus haut niveau de diplôme obtenu s'inscrit dans des parcours de formation et des projets différenciés. De ce fait, elle fait l'objet d'attentes et de regards eux-mêmes variés. Le sens donné à ce diplôme et les attentes formulées n'ont pas le même sens selon que le jeune projette d'en faire un point d'aboutissement en privilégiant un cursus court visant une entrée rapide sur le marché du travail, selon qu'il s'agit pour lui d'une porte d'entrée à un concours de l'éducation nationale ou bien s'il s'agit du plus haut diplôme suite à un échec ou à un renoncement dans la poursuite d'un niveau supérieur. De même, les spécialités suivies, leur « performance » sur le marché du travail et les points de vue formulés par les jeunes à leur égard s'éclairent à l'aune de cette diversité : elles ne se valorisent pas de la même façon dans ces parcours. Dans la population enquêtée, trois cas de figure : la licence comme diplôme le plus haut, par choix ou par défaut, ou pour faire autre chose.

1.1 La licence comme point d'aboutissement (3 cas : 1, 6 et 7)

Ici, on trouve des jeunes pour lesquels il était clair dès l'entrée à l'université que la licence serait un point d'aboutissement. Ces jeunes privilégiaient des études courtes avec le projet d'entrer rapidement sur le marché du travail dans une branche correspondant à la spécialité choisie. Le choix de la spécialité se base sur des aptitudes dans la matière (bonnes notes au lycée), se fait par goût et répond à une volonté de trouver un emploi en rapport avec cette spécialité.

Dans le cas 1, le jeune passe un BTS Chimie puis il s'inscrit en licence pour avoir un diplôme reconnu au niveau européen, le BTS ne l'étant pas. Il est bon en chimie au lycée et veut travailler dans ce domaine. Ce projet intègre aussi le fait que, devant travailler pour financer ses études, ce n'est pas possible pour lui d'envisager des études plus longues.

Dans le cas 6, le jeune s'engage dans une licence LEA car il aime les langues et parce qu'il juge que c'est une formation très ouverte et pluridisciplinaire qui va l'amener à des emplois différents. Initialement, il voulait poursuivre en Master, mais s'est rendu compte que des amis à lui qui l'avaient fait ont eu du mal à trouver du travail. Il privilégie une entrée rapide sur le marché du travail en vue d'acquérir une expérience professionnelle, plus importante à ses yeux pour trouver un emploi que d'avoir un diplôme supplémentaire.

Dans le cas 7, le jeune déclare qu'il aurait pu poursuivre en Master pro mais qu'il a fait le choix d'études courtes. Poussé par un intérêt pour la mer et l'environnement, il s'engage dans une licence en biologie marine qui vient de s'ouvrir. Il souhaite « se faire une culture dans ce domaine » afin de pouvoir y travailler. Son projet était de devenir technicien de laboratoire.

1.2 La licence comme voie d'accès à un concours réussi (2 cas : 2 et 4)

L'obtention d'une licence générale s'inscrit ici dans le projet de devenir enseignant et de pouvoir intégrer un IUFM, puisque c'est le niveau requis. Puisqu'il s'agit d'avoir une licence générale, n'importe laquelle, le choix se porte alors sur une spécialité qui plaît, qui intéresse, dans des matières dans lesquelles le niveau est bon.

Dans le cas 2, la jeune femme s'engage dans une licence LEA, par goût des langues. Après avoir hésité entre le tourisme et l'enseignement et renoncé à poursuivre en Master car finalement elle se rend compte que LEA ne correspond pas à ses attentes, elle entre à l'IUFM pour passer le concours de professeur des écoles. Elle le rate dans un premier temps. En cours de licence, elle a suivi le module de préparation aux métiers de l'enseignement.

Dans le cas 4, le jeune s'engage dans un cursus Sciences de la matière et obtient une licence de Physique chimie. Son projet est alors de devenir enseignant ou météorologue, le cursus étant le même. Il suit le module de préparation aux métiers de l'enseignement en cours de licence. Il entre à l'IUFM pour présenter le Capes, il va le rater les deux premières fois.

Si, en définitive, la spécialité n'importe pas pour l'entrée à l'IUFM, on observe cependant qu'elle n'est pas sans importance dans ce type de parcours. En effet, certaines spécialités de licence et certaines matières semblent plus valorisables que d'autres dans la présentation des concours. Il peut s'agir, comme dans le cas 4, de la matière qui va être enseignée et, dans ce cas, l'adéquation est complète. C'est moins le cas pour d'autres, comme dans le cas 2, mais la spécialisation en langues a permis à la jeune femme d'avoir de bonnes notes dans ces matières au concours. A l'inverse, dans les cas où les jeunes ont raté le concours et ont du renoncer à l'enseignement, c'est souvent que la licence suivie n'a pas porté sur les matières générales valorisables dans le concours. Dans le même temps, quand le choix de la spécialité se fait principalement dans le but d'avoir un niveau de diplôme pour passer un concours et qu'il met en avant l'idée de se plaisir sans se préoccuper des débouchés potentiels de cette spécialité, les jeunes qui ratent le concours ont du mal à s'insérer (voir partie 2 sur les parcours).

1.3 La licence par défaut, faute de mieux, échec à d'autres projets ou impossibilité de les réaliser (5 cas : 3, 5, 8, 9 et 10)

On retrouve là plusieurs cas de jeunes qui souhaitaient devenir enseignant et intégrer l'IUFM, mais qui n'ont pas réussi le concours. D'autres avaient pour objectif de faire des études longues, mais ont dû y renoncer, souvent pour des raisons financières : ils doivent travailler pour financer leurs études et cela devient de plus en plus difficile de concilier les deux ; leur projet les conduit à envisager de s'inscrire dans une école ou quitter la région, mais ils n'en ont pas les moyens. Par ailleurs, ces jeunes ont connu des bifurcations dans leur cursus de formation : ils se sont réorientés après une première inscription, ils ont changé de spécialité en cours de route... Ce qui n'est pas le cas pour les deux autres parcours.

Dans le cas 3, la jeune femme a pour projet de devenir Professeur des écoles. Elle s'inscrit d'abord en Lettres modernes puis, se rendant compte que ça ne correspond pas à ses attentes (conditions de déroulement des études), elle arrête en cours d'année et se réoriente vers ce qui correspond plus à ses goûts et compétences, une voie artistique (elle est titulaire d'un bac arts plastiques). Son idée est d'avoir une licence pour pouvoir passer le concours IUFM, peu importe laquelle, elle préfère alors suivre ses goûts et avoir une « licence originale » (en l'occurrence Art, spectacle, danse). Elle travaille à côté. Elle rate le concours d'entrée à l'IUFM puis, par la suite, le concours final.

Dans le cas 5, on a aussi à faire à une jeune dont le projet est de devenir enseignant. Il s'engage dans un Master qu'il arrête en cours de route car il se rend compte qu'il n'a pas fait

la bonne licence pour pouvoir suivre ce Master (licence de biologie cellulaire/Master de biologie générale et environnementale). Il n'a pas le niveau et ça ne lui plaît pas. Lui aussi a fait le choix d'une licence qui lui plaisait en souhaitant passer un concours.

Dans le cas 8, la jeune femme aurait souhaité poursuivre ses études, mais renonce car sa spécialité (communication et culture) lui aurait demandé de s'inscrire dans une école (cinéma, commerce) et de se déplacer à Paris, ce qui ne lui est pas possible pour des raisons financières. Elle s'était d'abord inscrite en Lettres modernes et au bout de 6 mois s'est réorientée vers communication. Son choix a plus été porté par le goût pour la matière que par la visée d'un emploi. Elle a aussi fait le choix d'une licence générale pour pouvoir passer des concours de ce niveau dans la fonction publique.

Dans le cas 9, on a aussi un projet vers l'enseignement, de passer le concours professeur des écoles. Elle s'inscrit en LEA par goût pour les langues et parce qu'elle a de bonnes notes au lycée. Elle suit le module de sensibilisation aux métiers de l'enseignement. Elle rate le concours d'entrée à l'IUFM car elle n'a pas un bon niveau de math. Elle poursuit en Master et arrête en milieu d'année, ça ne l'intéressait plus. Elle travaille pendant ses études.

Dans le cas 10, la jeune femme commence des études de droit, qu'elle abandonne en cours de route. Elle s'inscrit en licence de sciences du langage, par goût, puis s'engage dans un Master qu'elle abandonne. Son projet était d'aller jusqu'au doctorat et de travailler dans la recherche. Elle renonce car elle doit travailler pour financer ses études et on lui fait comprendre que ce n'est pas possible de concilier les deux.

2. Les parcours professionnels : « adéquation » diplôme/spécialité/emploi

Les jeunes enquêtés ont été sélectionnés en fonction de critères de « bonne insertion » (en emploi à la date de l'enquête / statut...). Il ne s'agit pas pour autant d'une « success story » pour tous. En effet, certains se sont relativement bien insérés parce qu'ils ont accepté des formes de déclassement, soit dès le départ (ne pas être trop exigeant par rapport à l'emploi qu'on peut trouver en termes de salaire et de contenu), soit en cours de route (renoncement aux ambitions de départ, présentation de concours de niveau inférieur). L'adéquation entre emploi, niveau de diplôme et spécialité de formation n'est pas toujours au rendez-vous. Cependant, le fait de posséder une licence générale permet assez généralement d'espérer pouvoir se réorienter par la suite et de se remettre au « bon » niveau.

Trois types de parcours d'entrée dans la vie active caractérisent les jeunes enquêtés : l'entrée dans l'enseignement public après le passage en IUFM (2 cas : 1 et 4) ; une insertion plutôt rapide et durable dans un emploi du secteur privé, en relation avec la spécialité de formation et le niveau (3 cas : 1, 6 et 7) ; réorientations et déclassements, décalage avec le niveau et la spécialité de formation (5 cas : 3, 5, 8, 9 et 10).

2.1 L'entrée dans l'enseignement public après le passage en IUFM

On note ici une « bonne » adéquation entre l'emploi occupé et le niveau de diplôme puisque la licence est la condition d'entrée à l'IUFM (même si des « concurrence » de la part de candidats plus diplômés sont évoquées). Ce n'est pas toujours le cas en ce qui concerne la

spécialité. Dans le cas 4, l'adéquation est complète car la spécialité de la licence est la matière que ce jeune est amené à enseigner. De ce fait, il est très satisfait de la formation qu'il a eue : l'apport principal de la licence a porté sur des connaissances fondamentales qui correspondent bien au projet d'enseigner la matière. Le cas 2 est dans une situation différente : pour elle, les enseignements qu'elle a eus en LEA et le métier d'enseignant n'ont rien à voir. Elle a cependant pu valoriser certains de ses acquis : elle a réussi le concours de professeur des écoles en obtenant de bonnes notes en langue ; sa connaissance de l'anglais lui a facilité la tâche quand elle a été sollicitée pour l'enseigner en primaire, elle a rencontré moins de difficultés que ses collègues.

2.2 Une insertion plutôt rapide et durable dans un emploi du secteur privé, en relation avec la spécialité de formation et le niveau

Les trois jeunes qui correspondent à ce parcours ont tous trouvé des emplois dans leur spécialité de formation et à un niveau qui correspond à la licence. Dans deux cas, l'insertion a été directe. Dans le troisième, le jeune a complété sa formation générale par une licence professionnelle.

Dans le cas 1, le jeune s'insère dans sa spécialité (chimie) dans une entreprise dans laquelle il avait travaillé comme opérateur pendant ses études. Il suit une progression au sein de l'entreprise, débutant en intérim comme préleveur, il devient responsable du laboratoire et encadre trois personnes. Le poste correspond à son niveau de diplôme. Bien qu'il insiste sur le fait que la licence n'est pas vraiment reconnue par les employeurs (mal positionnée entre BTS et Master) il se rend compte que ce qu'il y a appris lui sert dans la réalisation de son travail et se distingue par là de quelqu'un qui n'aurait qu'un BTS (autonomie, raisonnement, adaptation à son environnement de travail). Il est très content de la formation qu'il a eue.

Dans le cas 6, le jeune a cherché du travail tout de suite après la licence (LEA). Il avait acquis une première expérience à l'occasion d'un stage effectué en cours de licence, et qu'il a pu valoriser. Il déclare que s'il n'a pas rencontré de difficultés à trouver un emploi dans sa spécialité (assistant commercial, export), c'est cependant à la condition de ne pas faire le difficile pour pouvoir rester dans sa région et pour accumuler de l'expérience. Il a été amené à travailler dans de petites entreprises (premier emploi à ½ temps, salaires faibles). Les compétences acquises dans sa licence lui servent directement : anglais des affaires, connaissance de l'informatique, gestion, commerce, comptabilité, marketing. Le diplôme et l'expérience professionnelle ont joué dans son embauche. La licence LEA lui permet d'être touche-à-tout et c'est ce que recherchent les petites entreprises.

Dans le cas 7, le jeune savait en choisissant sa spécialité de licence que ce serait dur de trouver du travail dans ce domaine (biochimie marine, venait d'ouvrir). Et, en effet, il n'a rien trouvé. Il a fait différents « petits boulots » (ouvrier, cuisinier chez Quick). Il a cherché à passer des concours en rapport avec sa formation. Il s'est inscrit dans une licence professionnelle (instrumentation environnementale), en tant que demandeur d'emploi, et a été recruté dans l'entreprise où il effectuait son alternance. Il est maintenant technicien environnement dans un bureau de contrôle. Dans cet emploi, il met en œuvre les apports de sa licence, qui lui a apporté une culture scientifique. Pour lui, c'est un plus par rapport à une licence professionnelle qui est très orientée vers l'industrie. En fait, les deux se complètent. Mais il souligne que les salaires sont faibles pour ce niveau de diplôme. L'expérience acquise

dans les petits boulots qu'il a faits a aussi compté dans son embauche. Il pense évoluer à terme vers des postes de commercial.

2.3 Réorientations et déclassements, décalage avec le niveau et la spécialité de formation

En définitive, les parcours d'entrée dans la vie active font écho aux parcours universitaires : dans le premier type, se retrouvent les jeunes qui ont passé une licence générale pour pouvoir entrer à l'IUFM ; le second regroupe les jeunes ayant opté pour la voie des études courtes et, enfin, le troisième caractérise ceux qui ont connu des réorientations en cours d'études, des échecs aux concours ou ont du renoncer à poursuivre. Des réorientations se font en cours de route, vers des emplois qui s'éloignent des spécialités de formation et ne correspondent pas au niveau de diplôme. C'est le cas notamment pour deux jeunes femmes entrées dans la fonction publique territoriale et d'une troisième qui a passé le concours de la CPAM. Un jeune occupe une position stable dans une entreprise industrielle, mais sur un poste d'ouvrier. Enfin, une jeune femme s'est tout récemment tournée vers le secteur bancaire, abandonnant les ambitions qu'elle avait eues de devenir enseignante.

Dans le cas 3, la jeune femme n'a pas pu réaliser son projet qui était l'enseignement (échec au concours). Elle a tenté de s'insérer dans l'éducation nationale en y travaillant comme contractuelle (assistante d'éducation à temps partiel). Elle a pu valoriser certains apports de sa licence (Art, théâtre, danse) : mise en place d'ateliers théâtre et dessin ; l'anglais lui a servi car elle a été sollicitée pour l'enseigner en primaire. Elle s'est récemment réorientée vers la banque (en CDD de trois mois) et là sa licence ne lui est d'aucun apport. Ce qui a compté dans cette embauche ce sont plus les emplois qu'elle a eus pendant son cursus universitaire que son diplôme.

Dans le cas 5, le jeune arrête ses études en Master. Il recherche un emploi et est embauché dans son entreprise actuelle, en CDD de 7 mois comme conducteur d'appareil dans l'industrie chimique, puis en CDI. Il y est toujours. Il cherchait un emploi dans le prélèvement et l'analyse de l'eau ou dans la filière forêt, mais il n'avait pas la formation qu'il fallait. Il occupe un poste de niveau bac, peut-être pas dit-il, d'ouvrier payé au Smic dans un emploi qui n'a rien à voir avec sa formation. Pourtant les connaissances qu'il a acquises dans sa licence biochimie lui sont utiles : l'entreprise est classée Sévésco, il y a des risques d'explosion, il faut manipuler des produits dangereux. Il recherche un emploi qui correspond plus à ses compétences en termes de responsabilité et de salaire et va demander à bénéficier d'un DIF pour se former au prélèvement et à l'analyse de l'eau. L'obtention de sa licence générale lui donne aussi une licence sciences et techniques de laboratoire, ce qui lui permet d'accéder à un poste de technicien de laboratoire.

Dans le cas 8, la jeune femme a valorisé, plutôt que sa licence en communication, les diplômes en animation qu'elle a passés en parallèle (Bafa et Bafd). Elle a travaillé dans ce secteur pendant ses études et quand elle a arrêté elle a été recrutée par une mairie dans laquelle elle avait déjà eu un poste. Elle est devenue fonctionnaire territorial et a passé des concours au sein de la FPT (agent d'animation territorial 1ere classe). Elle continue de passer des concours (animateur territorial catégorie D) car son emploi actuel ne correspond pas à son niveau de diplôme. Son projet est de devenir chef d'un service enfance. Son niveau licence lui permet de l'envisager. Elle observe qu'elle a un niveau plus élevé que ses collègues et ça

l'aide à passer les concours (aisance pour parler acquise dans sa spécialité de communication, informatique, relation avec le public).

Dans le cas 9, quand elle arrête ses études la jeune femme est embauchée dans l'entreprise dans laquelle elle travaillait pendant ses études et pendant les vacances, de fabrication de bijoux. Elle est recrutée comme monteuse, d'abord en CDD puis en CDI. La licence n'a pas joué dans son embauche car aucun niveau n'est demandé. Après plusieurs années, elle démissionne et candidate à la ville où elle a appris que des postes se libéraient. Elle est embauchée comme agent administratif, en catégorie C de la FPT, comme stagiaire pour le moment. Pour le recrutement, l'employeur a demandé un niveau licence, mais le poste ne correspond pas. Elle gagne moins que dans l'entreprise précédente. Les langues lui ont aussi servi pour être embauchée (réussite aux tests). Le niveau licence peut l'aider à évoluer (« c'est toujours mieux que d'avoir un BEP »).

Dans le cas 10, la jeune femme travaillait pendant ses études. Elle était assistante CPE dans un lycée militaire. Elle a continué après avoir arrêté ses études, pendant deux ans (en CDD renouvelable une fois). Elle est restée un an à chercher du travail, d'abord en relation avec sa spécialité (linguistique), puis en rapport avec les Lettres, puis tous azimuts. Elle a passé des concours et est entrée à la CPAM, comme technicienne, qui ne correspond à aucun niveau. Elle n'a pas de possibilité d'évolution au sein de son emploi actuel. Sa licence ne lui a rien apporté, elle ne lui a pas été utile pour passer le concours, elle a pu seulement valoriser l'expérience professionnelle dans son emploi au lycée militaire. Elle envisage de se réorienter plus tard vers quelque chose ayant plus à voir avec les sciences humaines.

3. Apports et contenu de la licence générale

Licence et insertion professionnelle

Les jeunes qui ont connu un parcours de type 2 ou 3 (donc particulièrement ceux qui se sont insérés ou ont cherché à s'insérer dans le secteur privé), soulèvent deux principaux problèmes quant à leur insertion dans la vie active. Le premier concerne le positionnement de la licence générale comme diplôme de sortie. Entre le BTS et le Master, la licence générale ne bénéficie pas d'une bonne reconnaissance par les employeurs : le niveau bac+2 (BTS, DUT) correspond aux attentes pour les emplois d'exécution et le Master pour les emplois à responsabilité (cas 1) ; les jeunes diplômés de licence générale sont en concurrence avec les titulaires de BTS et de licence professionnelle (cas 6), les employeurs préférant embaucher des bac + 2 car moins payés (cas 5) ; il vaut mieux faire quelque chose de court pour sortir très vite sur le marché du travail ou de très long et de très spécialisé (thèse) (cas 10). Du point de vue strict de l'entrée sur le marché du travail, pour la plupart de ces jeunes, « juste une licence, ça ne sert pas à grand-chose », et elle n'apparaît pas vraiment comme un niveau intéressant pour les employeurs (pas de différentiel très net entre les connaissances et compétences entre bac+2 et licence). Le second problème, lié au précédent, concerne le manque d'expérience professionnelle qui revient de façon récurrente dans le discours de ces jeunes au point où, d'une certaine façon, expérience professionnelle et diplôme entrent en concurrence : les employeurs sont plus demandeurs d'expérience que de diplôme, ils demandent des personnes qui soient opérationnelles tout de suite (cas 6) ; « les employeurs s'en fichent des diplômes (...) Les diplômes ne servent pas à grand-chose » (cas 10). Les jeunes ayant travaillé au cours

de leurs études peuvent valoriser l'expérience que ces souvent « petits boulots » leur ont permis d'acquérir ou encore des stages qu'ils ont fait durant leurs cursus. Plusieurs ont été embauchés dans une entreprise dans laquelle ils avaient travaillé pendant leurs études.

A quoi ça sert d'avoir une licence générale□?

Si, du point de vue strict de l'insertion professionnelle, l'intérêt d'être titulaire d'une licence générale ne paraît pas aller de soi, les avis sont plus positifs sur d'autres aspects. Ses apports sont utilisés dans la réalisation du travail, y compris dans des emplois qui n'ont pas directement à voir avec la spécialité et le niveau (méthodes de travail, connaissances plus larges qu'un titulaire de BTS, autonomie, capacité de raisonnement...). La licence est un niveau acquis qui permet à ces jeunes de penser qu'il leur permettra de rebondir par la suite et leur offrira des possibilités de progression, ouvrant de possibles stratégies de « rattrapage » : sortir de l'enseignement (cas 4), partir travailler aux USA (cas 6), progression au sein de la fonction publique territoriale en passant des concours (cas 8 et 9) et en utilisant la formation continue comme complément et spécialisation (cas 5 avec le DIF, cas 8 formation continue au sein de la fonction publique territoriale...), se réorienter vers quelque chose de plus en rapport avec les sciences humaines (cas 10). Enfin, la plupart des jeunes rencontrés sont d'accord pour dire que les apports de leur licence ont été profitables au plan personnel, à défaut de l'être au plan professionnel (culture générale, ouverture d'esprit, ouverture sur le monde, intérêt de ce qui a été appris...).

Les jeunes sont-ils contents de leur formation□?

Les avis sont très partagés et exprimés selon des registres différents (insertion professionnelle, intérêt personnel, exercice du métier, perspectives offertes). Certains jeunes sont très contents de la formation qu'ils ont reçue : c'est le cas du jeune du cas 4, qui pense qu'il a eu un enseignement d'un très bon niveau en chimie, de même que le cas 6 qui trouve que la pluridisciplinarité de sa licence LEA a été un plus pour lui (polyvalence et adaptabilité qui intéresse les petites entreprises). A l'inverse, les deux autres jeunes ayant suivi un cursus de LEA sont très critiques sur ce même aspect (ça n'apporte rien pour exercer le métier d'enseignant, cas 2 ; c'est trop vaste et trop généraliste, cas 9). Enfin, certains jeunes sont particulièrement sévères avec la formation qu'ils ont reçue : sa licence en communication ne débouche sur aucune insertion professionnelle (cas 8) ; sa licence ne lui a rien apporté que ce soit pour trouver un emploi ou pour passer des concours (cas 10) ; a l'impression que d'avoir une licence ne lui sert à rien (cas 5). Trois jeunes déclarent que si c'était à refaire, ils s'engageraient plutôt dans une voie par l'alternance ou dans une licence professionnelle.

La licence les a-t-elle préparés à entrer sur le marché du travail□?

Les jeunes enquêtés déclarent pour la plupart ne pas avoir suivi de formation à la rédaction de CV ou de préparation à l'entretien d'embauche durant leur cursus de licence. Les avis sont partagés sur le fait de savoir s'il s'agit bien là du rôle d'un cursus général à l'université et notamment parce que d'autres organismes ont plus directement cette vocation (Pôle emploi entre autres). Concernant les stages, seuls 4 jeunes ont été amenés à en faire, dont un seul dans une entreprise et d'une durée qu'il juge insuffisante (3 mois). Plusieurs sont d'avis qu'il faudrait faire plus de stages, des stages plus formateurs, et qu'il y ait plus d'alternance. Aucun n'a réalisé de stage à l'étranger. Si la plupart trouvent que ça pourrait être une bonne

opportunité, ils ne l'ont pas saisie faute de temps (investissement très lourd en temps dans les études selon les spécialités, étudiants qui travaillent...) ou parce que la seule possibilité est de faire une partie de son cursus à l'étranger (via Erasmus), mais pas de stage en entreprise. Trois jeunes ont suivi le module de sensibilisation aux métiers de l'enseignement et en sont particulièrement satisfaits (dans ce cas, ils ont pu effectuer un stage dans un établissement scolaire). Alors, faut-il professionnaliser plus la licence générale ? Ce qui ressort c'est que la licence générale ne doit pas se confondre avec la licence professionnelle et donc que la professionnalisation n'est pas son objectif premier. Et dans l'affirmative, faut-il encore répondre à la question de savoir de quelle professionnalisation il s'agirait car la licence générale, comme on l'a vu, s'inscrit dans des parcours plutôt diversifiés. Par contre, les avis sont assez convergents sur le manque d'information sur les débouchés et les métiers de la licence suivie et de la spécialité. Dans ce sens, les jeunes enquêtés préconisent que cette information soit donnée plus systématiquement et plus tôt (dès l'inscription). De même, ils sont d'accord pour qu'une information soit donnée en terminale sur les différentes licences, le contenu précis des cursus et les limites de cette formation. En effet, plusieurs se sont orientés vers des cursus qui ne correspondaient pas à leurs attentes faute d'avoir été correctement informés et suffisamment tôt. Ils soulignent aussi l'importance de mieux faire reconnaître la licence générale par les employeurs.

En conclusion de l'enquête en région PACA, les points saillants qui ressortent de l'enquête :

L'inscription des licences dans des parcours universitaires et professionnels différents dans lesquels spécialité et diplôme n'ont pas le même sens, et servant des objectifs professionnels différents.

Pas assez d'information en amont sur le contenu des cursus et sur leurs débouchés.

Les jeunes qui travaillent pour financer leurs études sont amenés à renoncer à leurs ambitions, mais peuvent mettre à profit ces expériences pour trouver un emploi par la suite.

Absence de reconnaissance de la licence par les employeurs, liée à son positionnement entre BTS – DUT et Master.

Problème de l'acquisition d'une expérience professionnelle demandée par les employeurs.

Faut-il professionnaliser plus la licence générale : certes, mais pour quels débouchés et quelles professions, pour servir quels objectifs de professionnalisation ?

Au-delà de la stricte insertion professionnelle, des apports de la licence générale dans la réalisation du travail et une base pour progresser dans les parcours connaissant le déclassement.

Les résultats de l'enquête invitent à réfléchir à l'évolution de la licence générale en prenant en considération un ensemble de facteurs. Ceux-ci tiennent tant au contenu à proprement parler des formations qu'aux éléments de contexte, amont et aval, dans lesquels elles s'insèrent et qui leur donnent sens.

2- Parcours de diplômés en Rhône-Alpes

Isabelle BORRAS, Nathalie BOSSE, Centre Associé Céreq Grenoble-CREG UPMF

Résumé - Les onze jeunes interrogés - à l'exception de deux personnes très critiques - ont une vision globalement positive de la licence. Elle a trouvé sa place dans des parcours d'accès à des emplois publics, via les concours, ou à des emplois dans le secteur privé, emplois dont ils sont satisfaits. Les jeunes pointent souvent les mêmes manques : la licence les a peu préparés à l'emploi. Ils convergent sur les atouts distinctifs de la formation, l'acquisition de connaissances disciplinaires et de compétences transversales... ayant contribué à leur insertion professionnelle, le plus souvent dans le champ de leur formation. Parfois d'autres facteurs ont joué, comme des options de préprofessionnalisation, des stages ou des expériences professionnelles. Leurs suggestions pour professionnaliser le cursus via le développement de modules transversaux, d'options, de stages et de réseaux ne remettent pas en cause le caractère général de la licence dont la finalité n'est ni de préparer au concours, ni de former à un métier précis. Il ressort cependant de leurs propos une diversité de visages de la licence, qui résulte des choix opérés par les universités et les facultés.

Une enquête auprès de diplômés de licence générale « bien insérés » dans l'emploi

Comment une licence générale peut-elle être correctement valorisée sur le marché du travail ? Si, le plus souvent, ce diplôme débouche sur une poursuite d'études en Master ou donne un niveau pour passer des concours, pour certains jeunes, elle conduit directement à l'emploi dans le secteur privé. Quels sont alors les atouts de la formation pour trouver un emploi, pour tenir cet emploi et pour évoluer professionnellement ? Y a-t-il des manques repérables et des pistes de professionnalisation ? Mais quels sont également les atouts et les manques de la licence pour ceux qui font le choix du concours et des emplois publics, débouché plus habituel de la licence ?

Pour répondre à ces questions une enquête a été menée en novembre 2011 auprès de diplômés de licence générale sortis depuis quatre ans de formation initiale et a priori « bien » insérés dans l'emploi (cf. Encadré méthodologique). Onze entretiens téléphoniques, d'une durée comprise entre vingt minutes et une heure, ont été conduits auprès de trois hommes et huit femmes, formés dans des universités de Rhône-Alpes (Saint-Etienne, Lyon, Grenoble, université de Savoie) et issus de diverses disciplines : Informatique (1), Physique Chimie (1), Biologie (3), Staps (1), Géographie (1), Droit (1), Langues étrangères appliquées (1), Communication (1), Sociologie (1) (cf. tableau 1).

Tableau 1. Profils des personnes enquêtées

	Université	Parcours en licence	Formation après la licence	Spécialité	Filière
Christophe	St Etienne	L1-L3 Physique Chimie	Prépa CAPES 1 an	Physique-Chimie	Sciences
Julia	Caen	2 ans Médecine L3 Biologie	IUFM 2 ans	Biologie	Sciences
Natacha	Lyon 2	L1-L3 Géographie	1 an CNED+ 1 an IUFM	Géographie	LSH

<i>Célia</i>	St Etienne Lyon	L1-L3 Biologie	IUFM 1 an	Biologie	Sciences
<i>Stéphane</i>	Lyon 3	L1-L3 Droit (en 4 ans)	Prépa concours police 2 ans	Droit	Droit
<i>Christian</i>	Grenoble 1	L1 Miass L1-L3 Staps	Brevet d'éducateur Métiers de la forme	Staps	Staps
<i>Laetitia</i>	Lyon 3	BTS assistante trilingue L3 LEA		LEA	LSH
<i>Myriam</i>	St Etienne	DUT GEA L3 Communication option ressources humaines		Communication	LSH
<i>Chloé</i>	St Etienne	2 ans concours sage-femme L1-L3 Biologie	1 année master	Biologie	Sciences
<i>Marine</i>	Savoie	L1 anglais (2 ans) L1-L3 Sociologie		Sociologie	LSH
<i>Jade</i>	St Etienne	1 an médecine L1-L3 Informatique	Formation d'Ingénieur Cnam	Informatique	Sciences

Avec le recul, ces jeunes adultes apportent leurs regards sur le lien entre licence générale et emploi. Les regards sont nuancés en fonction des parcours et des histoires individuelles, car leurs attentes vis-à-vis de la licence étaient variées. Ils sont également fonction des choix pédagogiques des universités et des facultés, également divers au dire des étudiants, pour une même licence dans une spécialité donnée.

Les principaux résultats sont développés sur les thèmes abordés dans l'entretien : place de la licence dans le parcours et de la préparation à l'emploi (§1), accès à l'emploi suite à la licence (§2), lien entre licence et emploi occupé (§3) et enfin points de vue sur la licence et suggestions de professionnalisation (§4). Au préalable, un point de méthode lié au petit nombre de jeunes enquêtés doit être signalé. La plupart des propos repris ci-après sont récurrents. Mais, certains ne sont le fait que d'un ou deux enquêtés. Du fait de leur pertinence, ils sont malgré tout exploités avec l'hypothèse qu'ils ont une valeur de généralité.

1. L'entrée en licence et la préparation à l'emploi

La licence prend place dans des parcours très différents. Les enquêtés ont passé entre trois et cinq ans dans l'enseignement supérieur avant d'obtenir ce diplôme. Certains l'ont obtenu en trois ans après le baccalauréat. Pour d'autres, un BTS, un DUT, une ou deux premières années à l'université dans une autre spécialité précèdent la licence.

√ Au fil de la licence, la construction de projets professionnels

La licence s'inscrit donc dans des projets qui se construisent au fil du temps. Les uns la choisissent avec un projet précis à l'entrée à l'université : ils visent des concours de la fonction publique nécessitant un niveau bac +3 et en général, une fois la licence obtenue, ils cherchent à intégrer une préparation au concours. Pour d'autres, le projet évolue pendant le cursus, suite à un échec (médecine, Miass...) ou un choix d'orientation après le baccalauréat revisité. Enfin, dans un dernier cas, la licence préparée uniquement avec l'année de L3, vient compléter un BTS ou DUT.

Natacha, par exemple, souhaite devenir professeure des écoles et choisit « *par élimination* »¹ la licence de géographie. Stéphane, quant à lui, s'inscrit en licence de droit, avec comme perspective les concours de la police.

Julia entre en L3 biologie après deux années de médecine pour présenter le concours de professeur des écoles. Chloé, également après deux ans de médecine, entre en L1 biologie et refait un cursus complet jusqu'au L3 : elle se découvre alors un intérêt pour le métier de technicienne de laboratoire. Christian, après une année de Mias qui le déçoit, se redirige en L1 STAPS avec le projet de passer le Capes, projet qu'il abandonnera par la suite lorsqu'il évaluera ses faibles chances de réussite. Marine, suite à deux années d'anglais non concluantes, choisit la sociologie, attirée par les métiers de l'insertion sociale et professionnelle.

Myriam, après un DUT Gestion et administration des entreprises, fait un L3 Communication avec l'option Ressources humaines pour « *se spécialiser* », « *voir autre chose* », et parce que cette licence inclut un stage de quatre semaines. Laetitia enchaîne un BTS assistante trilingue avec un L3 Langues Etrangères Appliquées, choisissant des options en comptabilité et relations internationales afin de « compléter » ses savoirs et « avoir un plus sur le CV ».

√ Préparation à l'entrée dans la vie active : le point faible de la licence

Les enquêtés disent tous avoir été peu préparés à l'entrée dans la vie active durant le cursus : connaissance des métiers et des formations, forums métiers, entretiens d'orientation avec un enseignant référent, ateliers de rédaction de CV ou de préparation à l'entretien d'embauche, stages obligatoires, séjours à l'étranger... sont parfois évoqués, mais demeurent rares.

Dans tous les cas, les jeunes déclarent s'être renseignés par leurs propres moyens sur les concours et les établissements de préparation, sur les débouchés professionnels, les métiers..., en utilisant les informations disponibles sur les sites internet des universités, ou via leurs relations. Ceci semble néanmoins ne pas avoir suscité de difficultés particulières, surtout lorsqu'un projet professionnel était bien défini.

Par ailleurs, si une ouverture sur les métiers est donnée par les enseignants ou les quelques professionnels amenés à intervenir dans les cursus, elle apparaît cependant trop limitée aux yeux des jeunes interrogés. En effet, les enseignants-chercheurs leur parlent le plus souvent des métiers qu'ils connaissent, c'est-à-dire ceux liés à l'enseignement et à la recherche ; en faculté de droit, les intervenants professionnels sont uniquement des avocats ou des magistrats... « *comme si la formation ne conduisait qu'à ces métiers. Il y a aussi des débouchés dans la police, le pénitentiaire...* ». Les jeunes regrettent cette présentation partielle des débouchés possibles, qui les enferment dans un éventail de projets réduit. Ils ajoutent également que, pour de nombreux enseignants, une licence générale débouche naturellement sur une poursuite en master : ils déplorent alors qu'aucune autre alternative ne leur soit proposée.

L'apprentissage à la rédaction de CV et lettres de motivation ou encore la préparation aux entretiens d'embauche apparaissent comme le manque le plus criant dans les propos des jeunes interviewés. Seules les personnes étant passées au préalable par un BTS ou un DUT ont été formées à ces techniques.

Une seule personne cite un stage obligatoire, une autre des options de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement associées à un stage rémunéré. Deux jeunes mentionnent

¹ Les propos des personnes interviewées sont reproduits « *en italique* ».

également des travaux pratiques (cursus de chimie) ou des études de terrain (cursus de sociologie) ayant, à leurs yeux, une valeur professionnelle qu'ils ont mis en avant lors de leur recherche d'emploi.

Aucun séjour à l'étranger n'est signalé. En revanche, quelques jeunes ont occupé une activité salariée durant leurs cursus de licence, souvent pendant les vacances, parfois dans des emplois sans rapport avec leurs études (vendeuse en boulangerie, ouvrier en usine...), parfois en lien avec leur projet (cours de soutien, entraîneur sportif...). A l'exception de l'un d'entre eux, ils ne considèrent pas ce type d'expérience comme déterminant, il s'agit au mieux d'« *une ligne ajoutée au CV* ».

2. Après la licence, plusieurs chemins mènent à l'emploi

√ Le passage obligé du concours pour rejoindre le secteur public

Bien que peu préparés à l'emploi durant leur cursus, l'accès à l'emploi des personnes enquêtées s'est fait sans problème. La licence obtenue, cinq d'entre eux ont tenté les concours de professeur des écoles, enseignant du secondaire ou de la police. Une seule a échoué mais exerce en tant que Maître auxiliaire. Quatre ont réussi, un ou deux ans après la licence, après diverses modalités de préparation : IUFM, Préparation Capes, Institut d'Etudes Judiciaires, CNED. L'accès à une préparation au concours se fait parfois dans la continuité de la licence, dans la même université et sans sélection (CAPES, IEJ). Les places pour entrer à l'IUFM sont en revanche limitées et une sélection est mise en place. Avoir la licence apparaît alors comme une condition nécessaire mais non suffisante : suite à la licence, une jeune femme a ainsi préparé pendant une année l'entrée à l'IUFM.

Natacha : « *Comme je voulais passer le concours de professeur des écoles, il me fallait une licence (...) sinon je ne serais pas allée à la fac [...] c'était par élimination, je ne voulais pas aller en français, les maths non plus, donc j'ai retenu la géographie et ce n'était pas spécialement une vocation* ».

Stéphane choisit le droit, spécialité logique pour passer les concours de la police, et Julia la biologie, sûre de réussir dans cette matière.

Au-delà du niveau, sésame pour les concours, plusieurs acquis de licence sont cités comme utiles pour préparer et réussir les différentes épreuves : acquis disciplinaires, compétences transversales, options proposées par certaines universités.... stage ou expérience en cours d'études en lien avec le métier visé.

Acquis disciplinaires. La biologie a été utile pour l'épreuve de biologie du concours de professeur des écoles, la physique pour celles du Capes de physique.

Compétences transversales : les techniques de dissertation et de commentaire, une certaine culture générale, une capacité et une discipline de travail (« *le nombre d'heures passées à travailler en licence* »)...

Options de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement : cours de didactique en français, math et langues à Lyon 2.

Stages et expériences professionnelles. Julia a donné des cours particuliers. Natacha a occupé un poste d'assistante technique « BCD » : il s'agissait d'un stage rémunéré dans une bibliothèque d'une école maternelle/primaire (6 à 8 heures par semaine durant toute l'année scolaire), réalisé dans le cadre d'un module

de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement. Outre l'expérience professionnelle acquise, cette activité lui a permis de constituer un dossier plus solide pour entrer à l'IUFM, et d'accumuler des connaissances sur la littérature jeunesse utile pour le concours.

Cependant, les avis divergent sur les apports de la licence pour la réussite au concours. Ces différences d'appréciation peuvent résulter des perceptions subjectives, de la nature des épreuves mais aussi des choix pédagogiques des facultés.

Pour Stéphane, la licence de droit n'a pas donné une culture générale utile au concours de la police, comme par exemple cela se fait à Sciences Po. Les enseignements étaient « *trop pointus* ».

Katy considère ne pas avoir été formée, durant son cursus en biologie, aux techniques de dissertation, d'analyse de documents ou encore de rédaction de synthèse, compétences qui lui ont fait défaut pour le concours.

√ **L'entrée dans le secteur privé : l'expérience ajoutée au diplôme**

D'autres chemins conduisent à des emplois dans le secteur privé. C'est parfois une opportunité professionnelle qui fait basculer vers la vie active : un emploi est proposé – de manière inattendue - sans qu'une recherche active d'emploi n'ait été entreprise. Dans plusieurs parcours, cette opportunité découle d'une expérience préalable dans l'entreprise : stage intégré dans le cursus licence, mais aussi stage hors cursus (le jeune décide par lui-même de faire un « *stage bénévole* », un « *stage d'été* »...), ou encore job étudiant (le jeune travaille pendant sa licence). Le réseau et les contacts professionnels des enseignants de licence sont mobilisés par les étudiants, y compris pour les stages hors cursus. Trois parcours illustrent ce mode d'accès à l'emploi.

Suite à sa licence informatique, Jade est recrutée sur un poste de développement informatique par l'entreprise où elle effectue un stage d'été, grâce à un contact donné par un enseignant de la licence. Comme elle prévoyait de poursuivre en master, l'entreprise lui propose une formation continue d'ingénieur via le CNAM. Elle obtient un CDI au bout d'une année.

Myriam - titulaire d'un DUT - est employée en CDI par l'entreprise où elle a effectué un stage de quatre semaines en ressources humaines, stage faisant partie de sa licence communication. L'emploi lui a été proposé à l'issue du stage.

Laetitia – titulaire d'un BTS - est recrutée avant même la fin de sa licence LEA par la société où elle travaille comme enquêtrice, parallèlement à ses études, en tant que job étudiant. Elle accepte ainsi un emploi sans rapport avec sa formation et dans lequel elle va avoir des promotions rapides : enquêtrice, responsable d'équipe, manager marketing.

Sans cette opportunité, la poursuite en master aurait été la suite logique. Seule une personne sur les onze avait décidé de ne pas continuer ses études après la licence. Deux autres, plus hésitantes, s'étaient inscrites en master tout en se mettant à chercher du travail. L'âge a joué sur la décision : ayant obtenu sa licence à 26 ans suite à des redoublements et réorientations, une personne pense qu'il est temps pour elle de gagner sa vie. Les doutes sur les débouchés à l'issue du master sont également un facteur qui invite à s'insérer au plus tôt : l'autre personne émet des doutes sur la capacité du master à lui ouvrir davantage de portes professionnelles. Pour ceux-là, l'accès au premier emploi résulte d'une démarche de recherche d'emploi (inscription à l'Anpe, réponse à une offre ...) parfois très rapide. Trois exemples éclairent cette situation.

Christian « tombe » par hasard sur une offre d'emploi au mois de juillet. Il a obtenu sa licence STAPS en juin. Il passe les entretiens avec succès et renonce à poursuivre en master, préférant tenir un emploi sûr : une promesse d'embauche en CDI comme entraîneur et une formation au brevet d'Etat sportif payée par l'entreprise. Après 18 mois de formation il intègre l'entreprise.

Marine titulaire d'une licence en sociologie, tout en préparant un concours de conseiller en insertion et probation en milieu pénitentiaire « en touriste », s'inscrit à l'ANPE. Elle est alors convoquée pour un entretien : elle enchaîne un CDD de trois mois à temps partiel, puis de six mois à temps complet et un CDI sur des postes de conseillère emploi en lien avec son projet professionnel.

Chloé enfin, recherche un emploi de technicienne de laboratoire, tout en occupant un emploi « alimentaire », et en s'inscrivant en master. Après quelques mois, elle obtient un CDD dans un hôpital où elle avait fait stage d'été bénévole à la fin de sa licence (le contact lui avait été donné par un de ses enseignants). Sur la base de cette première expérience en CDD, elle décrochera un emploi en intérim dans une entreprise privée, et enchaîne depuis les missions en tant que technicienne de laboratoire intérimaire dans diverses entreprises. Même si elle a du mal à se stabiliser elle dit avoir eu de « la chance » de trouver un emploi dans son domaine. Beaucoup d'étudiants ont du se reconvertir.

Dans ces parcours débouchant sur l'emploi dans le secteur privé la spécialité de la licence a joué un rôle significatif notamment parce que quasiment tous les emplois sont en lien avec les disciplines enseignées en licence. Le niveau licence a pu aussi être un signal positif pour les recruteurs, bien que sur ce point les exigences des employeurs ne soient pas très précises. Lorsqu'un niveau d'études est requis pour les emplois, c'est généralement un niveau Bac +2 ou Bac+3 (BTS ou DUT mais pas spécifiquement licence).

3. Contenu de la licence et exercice du métier : des liens distendus

√ Des personnes satisfaites de leur emploi...

Toutes les personnes interrogées se déclarent satisfaites de leur emploi. A l'exception d'une contractuelle de l'Education nationale et d'une intérimaire, toutes sont fonctionnaires ou en CDI (cf. Tableau 2). La fourchette des salaires perçus en 2011 varie de 1400 à 2000 euros, nombreuses sont celles à avoir déjà connu une progression salariale depuis leur intégration à leur poste de travail, à être techniciens et parfois cadres. Quelques motifs d'insatisfaction émergent néanmoins : parfois la rémunération est jugée insuffisante ou les conditions de travail pourraient être améliorées. Les jeunes occupant des emplois moins qualifiés que ceux auxquels ils auraient pu prétendre avec un Bac + 3 (gardien de la paix, entraîneur sportif...) retrouvent sur ces postes les mêmes profils qu'eux et perdent alors tout sentiment éventuel de déclassement. La question de la carrière n'est pas encore une préoccupation majeure pour la plupart des jeunes, même si certains commencent à y réfléchir.

Tableau 2. Emploi occupé en 2011

	Emploi actuel	Contrat	Salaire net	Statut
Christophe	Enseignant du secondaire	Fonctionnaire	1750	Cat A
Julia	Professeure des écoles	Fonctionnaire	1600	Cat A
Natacha	Professeure des écoles	Fonctionnaire	1550	Cat A
Célia	Maitre auxiliaire	CDD	1390	?

<i>Stéphane</i>	Gardien de la paix	Fonctionnaire	1700	Cat B
<i>Christian</i>	Educateur sportif	CDI	1550	?
<i>Laetitia</i>	Manager marketing	CDI	> 1300	PI
<i>Myriam</i>	Chargé de mission RH	CDI	2000	Cadre
<i>Chloé</i>	Technicienne de laboratoire	Intérim	1450	PI
<i>Marine</i>	Conseillère insertion professionnelle	CDI	1450	PI
<i>Jade</i>	Développeur logiciels	CDI	1500	Cadre

√ ... et qui portent un regard positif sur le contenu de licence

Les enquêtés ont globalement apprécié le contenu des cours de licence du fait de leur intérêt pour la matière, mais aussi pour « *la culture générale* », « *l'ouverture d'esprit* » et « *la connaissance de la vie à l'université* » que cela leur a apporté. Seules deux personnes en parlent très négativement. L'une résume sa licence de biologie à un apprentissage « *par cœur* » de connaissances inutilisables une fois en emploi. L'une – issue de BTS - n'a pas adhéré à la forme pédagogique et à l'exigence d'autonomie, l'absence de contrainte et de suivi. A noter, cette autonomie est inversement jugée comme une qualité professionnelle – acquise à l'université - par une autre interviewée.

Plusieurs pensent - qu'à tort - l'image de la licence est souvent négative aux yeux des employeurs, mais aussi aux yeux de certains étudiants. Les étudiants eux-mêmes dénigraient leur formation contre leur intérêt. La revalorisation de l'image de la licence s'impose donc, en particulier auprès des étudiants. Quelques jeunes insistent également sur le fait que la licence leur a demandé beaucoup de travail et d'investissement personnel. Cela leur a donc donné une capacité de travail importante qui est une qualité forte, insuffisamment perçue de leur point de vue par les employeurs. Au-delà de ces qualités générales : autonomie, capacité de travail, ouverture d'esprit, culture générale... divers savoirs et compétences transmis en licence sont jugés utiles pour la vie professionnelle, avec là encore des appréciations nuancées selon les perceptions subjectives des individus et les types d'emplois occupés.

√ Des savoirs disciplinaires et des compétences transversales inégalement réinvestis dans l'emploi

A propos des connaissances disciplinaires, la majorité évoque une utilité partielle dans l'emploi actuel. Rappelons que tous les emplois occupés sont en lien avec la spécialité de la licence suivie à l'exception d'une personne ayant trouvé un emploi suite à un job étudiant sans lien avec sa formation. Cependant, en général seule une fraction de ces savoirs disciplinaires est désormais mobilisée, comme par exemple cette conseillère emploi qui cite ses cours de sociologie du travail, cette informaticienne ses cours de développement informatique, ou encore ce gardien de la paix ses cours de droit. Par ailleurs, les enseignants

soulignent que les savoirs transmis à leurs élèves sont bien plus « *simples* » que ceux qu'ils ont acquis en licence, « *ce n'est pas le même niveau* ».

Diverses compétences transversales acquises en licence sont évoquées comme essentielles dans l'exercice de la profession : capacité d'analyse, de synthèse, de réflexion, prise de recul, autonomie... Les jeunes y voient un atout distinctif de la licence par rapport à leurs collègues de travail présentant des profils différents ou moins diplômés. Ils estiment que les employeurs sont sensibles à ces compétences directement reliées à leur niveau d'études, et que les promotions sur des postes à responsabilités, d'encadrement ou d'expertise, leur sont ou leurs seront facilitées.

Lorsque des modules professionnalisant, logiquement peu présents en licence générale, existent sous forme d'options ou de stages, les compétences développées à ces occasions sont jugées évidemment très utiles dans l'exercice du métier. Pour certains jeunes l'acquisition de ces savoir-faire professionnels a eu lieu dans le cadre d'unités d'enseignements disciplinaires. Les TP de biologie ont par exemple permis à cette technicienne de laboratoire d'acquérir les bases de sa pratique professionnelle. Cette perception n'est néanmoins pas la norme : souvent les enseignements sont décrits comme très théoriques, comme par exemple l'apprentissage des grands principes de la physiologie en amphi de STAPS, et peu adaptés aux contextes professionnels.

A travers cette analyse des savoirs et compétences réinvestis dans l'emploi, on découvre une licence aux visages multiples. Cette variété est moins liée aux disciplines qu'à l'organisation pédagogique des universités et des facultés. Telle licence est – au dire des jeunes – réputée spécialisée en biologie, telle autre est dite « *bi-valente biologie et chimie* » ouvrant des perspectives d'emplois très différentes, l'une des postes spécialisés l'autre des emplois plus généralistes ; ici les TP sont très développés, donnant une dimension pratique aux apprentissages ; là un stage est obligatoire pour une mise en situation professionnelle...

4. Suggestions pour la professionnalisation

√ Des modules transversaux plébiscités : connaissance des métiers, préparation à l'emploi, développement des stages et des réseaux professionnels ...

Les suggestions formulées par les jeunes visent à combler des manques plus moins fortement exprimés : connaissance trop partielle des débouchés et des métiers ; rareté des mises en situation professionnelle au profit de cours très théoriques ; ouverture limitée sur l'environnement et faiblesse des réseaux professionnels. Plusieurs jeunes évoquent également la nécessité d'avoir accès à des informations réalistes sur les salaires et sur le monde de l'entreprise, soulignant les décalages entre les représentations des étudiants et la réalité rencontrée par la suite.

Diverses solutions sont plébiscitées par les jeunes : développer des modules transversaux sur la connaissance des métiers et sur la préparation à l'emploi (rédaction de CV...), développer les stages et les réseaux professionnels. En effet, même si les enseignants font profiter, au cas par cas, les étudiants de leurs réseaux, un jeune suggère des relations plus formalisées entre l'université et son environnement : entreprises, centres de formation, professionnels...dressant

à sa manière le portait des services que pourraient aujourd'hui fournir un Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle.

A l'exception notable des modules transversaux de type « connaissance des métiers », « rédaction de CV et préparation à l'entretien d'embauche » jamais cités dans les entretiens, ces solutions existent déjà dans certaines universités ou facultés mais de manière très sporadique. Les propos des personnes interviewées invitent donc à une plus grande généralisation de « bonnes pratiques ». Celles-ci ont d'ailleurs pu se développer depuis que ces jeunes ont quitté les bancs de l'université, fréquentée entre 2002 et 2007.

√ ... pour une licence donc la vocation doit rester « générale »

Au vu de ces onze témoignages de jeunes bien insérés dans l'emploi, quelques pistes de professionnalisations sont tracées. Elles consistent à développer des modules transversaux à côté des unités d'enseignement disciplinaires. Pour aller encore plus loin, certains jeunes proposent des options de préprofessionnalisation qui permettraient de tester l'intérêt pour un métier et de premières mises en situation professionnelle. A titre d'exemples, ont été citées des options comme « *des cours de pédagogie* » évoqués par ceux devenus enseignants ou entraîneur sportif, une « *sensibilisation aux épreuves de culture générale* » pour ceux qui ont passé les concours, « *des approfondissements techniques, comme la connaissance de machines spécifiques présentes dans le monde professionnel* »

Enfin les propos tenus sur le contenu disciplinaire et sur la forme pédagogique sont difficiles à interpréter du fait du faible nombre d'entretiens et d'une grille d'entretien peu développée sur ce thème. Ainsi les quelques jeunes qui évoquent des cours « *trop théoriques* », « *trop pointus* », « *peu adaptés au terrain* », « *cloisonnés par disciplines* » ne formulent pas d'inflexions précises à apporter. D'autres jeunes, à l'inverse, ne portent aucun regard critique sur les enseignements théoriques généraux délivrés en licence, ce qui peut s'expliquer par des perceptions subjectives différentes, des choix pédagogiques spécifiques à leur université ou encore une valorisation particulière de la licence sur le marché du travail. Les jeunes rencontrés ont utilisé des connaissances disciplinaires et des compétences transversales à des degrés divers dans toutes les étapes de leur insertion professionnelle. Ils affirment : l'objectif de la licence n'est ni de préparer aux épreuves des concours, ni à l'exercice d'un métier précis.

Encadré méthodologique

Critères de sélection des jeunes enquêtés.

Les personnes retenues avaient déjà été enquêtées en 2010 par le Céreq, trois après la fin de leurs études. Sur la base des données du Céreq ont été retenus des individus ayant comme plus haut diplôme une licence générale et en emploi en 2010.

Les caractéristiques de l'emploi en 2010 suggèrent des emplois de plus ou moins grande qualité. Ont été retenus des individus dont l'emploi suggère une insertion « de qualité » : CDI ou fonctionnaire, salaires nets primes comprises supérieurs à 1 200 euros, intitulés correspondant à des emplois qualifiés. Ont été exclues des personnes dont l'emploi indique une insertion « de moindre qualité » : contrat aidé, temps partiel, salaire faible, intitulés ne correspondant pas a priori à un niveau Bac + 3 (serveur, assistant d'éducation, distributeur de journaux...)

Par ailleurs, parmi les personnes à enquêter ont été sélectionnés des jeunes devenus fonctionnaires suite à un concours et des jeunes travaillant dans le secteur privé (*voir tableau 2*) afin que l'échantillon soit représentatif de ces deux grands types de débouchés suite à la licence générale.

Enfin, certains jeunes ont suivi suite à la licence des formations de type infirmier, comptable, brevet d'état sportif, moniteur éducateur ... Ils n'ont pas été retenus pour l'enquête, leur insertion professionnelle étant a priori plus fortement déterminée par cette formation post-licence.

GUIDE D'ENTRETIEN

1. Le cursus licence

. Cursus

En quelle année avez-vous obtenu votre licence générale ?

Quel en était l'intitulé ?

En combien de temps l'avez-vous obtenue ?

Avez-vous changé d'université au cours de votre cursus licence ?

Avez-vous fait un séjour à l'étranger pendant votre cursus licence ?

Pourquoi avoir choisi cette spécialité, ce cursus, cette université

. Licence et préparation à l'emploi

Pour quelle(s) raison(s) avez-vous décidé de ne pas poursuivre vos études après votre licence générale ?

- choix personnel
- contrainte extérieure (à préciser)
- autre (à préciser)

Vous sentiez-vous prêt à intégrer le marché du travail après votre licence ?

Si oui, diriez-vous que c'est en raison :

- de la formation que vous avez reçue en licence ?
- du stage que vous avez effectué ?
- de(s) l'activité (s) professionnelle (s) que vous avez exercée ?
- autre (à préciser)

Pendant votre formation de licence avez-vous été préparé à l'entrée sur le marché du travail :

Etiez-vous vous formé à la rédaction de CV ? Si oui, aviez-vous reçu cette formation durant votre cursus licence ? Cette formation vous a-t-elle été utile ?

Etiez-vous formé à la technique de l'entretien d'embauche ? Si oui, aviez-vous reçu cette formation durant votre cursus licence ? Cette formation vous a-t-elle été utile ?

Avez-vous fait un stage en entreprise/organisation pendant votre cursus licence ?

Avez-vous exercé une activité professionnelle durant votre cursus licence ?

Ce stage et/ou cette activité vous ont-ils aidé à trouver votre premier emploi ?

2. Entrée sur le marché du travail

. Recrutement [Premier emploi]

Combien de temps après avoir obtenu votre licence avez-vous trouvé votre premier emploi ?

Avez-vous passé plusieurs entretiens d'embauche [avant d'obtenir ce premier emploi] (auprès de différents employeurs, auprès de celui qui allait devenir votre employeur)

Un diplôme, et lequel, était-il demandé pour cet emploi ?

Comment avez-vous obtenu cet emploi ?

Votre formation en licence vous a-t-elle aidé ?

- elle correspondait aux attentes de votre employeur en termes de diplôme et de spécialité ?

- vous avez été embauché parce que vous êtes titulaire de ce diplôme ?

- des réseaux liés à votre formation en licence vous ont-ils aidé à obtenir cet emploi ?

. Premier emploi

En quoi consistait votre premier emploi ?

Quel était votre niveau de responsabilité au moment de votre embauche ?

Aviez-vous à encadrer, diriger une équipe ?

Si oui, de combien de personnes était-elle composée ?

Si non, étiez-vous amené à travailler en équipe ou au sein d'un groupe et de quelle taille ?

Quel était votre salaire (net) d'embauche ? (fourchette)

Vous a-t-on présenté, au moment de votre embauche, vos perspectives d'évolution de fonctions et salariale ?

Quelles sont ces perspectives ?

Avez-vous bénéficié d'un stage d'accueil lors de votre prise de fonctions ?

Avez-vous bénéficié d'actions de formation continue depuis votre insertion sur le marché du travail ?

. Trajectoire et carrière

Aujourd'hui, occupez-vous toujours le même emploi, poste ?

Sinon, en quoi consistent vos fonctions ?

Pourquoi avez-vous changé ?

Votre niveau de responsabilité a-t-il évolué ?

Votre salaire a-t-il évolué ? Si oui, dans quelle proportion ?

Etes-vous satisfait de votre emploi ?

Avez-vous un plan de carrière ?

Comment envisagez-vous votre parcours dans les 3 prochaines années ?

Quels sont vos objectifs en termes de niveau de responsabilité/de niveau de salaire à 5 et 10 ans ?

3. Lien entre formation Licence et emploi

. « Adéquation »

Cet emploi [le premier] était-il en adéquation avec la spécialité et l'intitulé de votre licence ?

Cet emploi se situait-il dans un champ professionnel correspondant à la spécialité et l'intitulé de votre licence ?

. Apports de la licence

Diriez-vous, globalement, que votre licence vous a été utile pour vous insérer professionnellement ?

Quels sont les savoirs acquis pendant votre cursus de licence que vous avez réinvestis dans votre vie professionnelle ? (savoirs disciplinaires, linguistiques, compétences transversales type gestion de projet, travail en équipe, connaissance du monde de l'entreprise, TICE...)

Estimez-vous que votre formation de licence vous avait préparé à encadrer et diriger une équipe ? Cette formation vous a-t-elle été utile ? [le cas échéant]

Estimez-vous, d'une manière générale, que votre formation de licence vous a préparé au travail en équipe ? [le cas échéant]

. Déficiences

Quels sont les savoirs, enseignements et formations qui vous ont au contraire fait défaut pour votre premier emploi ?

Estimez-vous que ces savoirs, enseignements et formations aurait dû vous être dispensés lors de votre cursus licence à l'université ?

Si oui, pourquoi ?

Si non, de quel type d'organisation/institution relèveraient-ils ?

. Autres modalités d'acquisition de compétences

D'autres enseignements et formations vous ont-ils été utiles dans votre vie professionnelle ?

Comment les aviez-vous acquis ? (voyages, expériences personnelles, associatives, sportives, autres...)

4. Perspectives

Envisagez-vous de reprendre un jour vos études ?

Si oui, dans quel type d'établissement et dans quel type de formation ? (master, licence / licence professionnelle, diplôme d'université, DUT, autres...)

Auriez-vous des suggestions à faire pour améliorer l'aspect professionnalisant des formations de licence ?